

FAQ et remarques Covid-19 Commission Santé du 29  
avril 2020

FAQ:

- **La direction va-t-elle prendre en charge le nettoyage des tenues afin que les collaborateurs ne rentrent pas chez eux avec leurs vêtements, comme l'inspection du travail le demande dans un courrier ?** La direction n'a pas encore répondu à cette question
- **Pouvez-vous faire un rappel pour condamner toutes les fontaines à eau ?** OUI
- **Pouvez-vous faire un rappel sur les bonnes pratiques à appliquer dans les vestiaires ?** OUI
- **Les collaborateurs seront-ils tous testés ?** NON, ce n'est pas envisagé
- **Tous les magasins ont-ils eu un thermomètre ?** OUI, livraison à partir du 28 avril
- **La direction va-t-elle imposer le port du masque aux clients ?** Pour le moment, ce n'est pas envisagé
- **Pourquoi ouvrir certains magasins le dimanche ?** Car ce sont des magasins à forte influence, cela permet donc de lisser le flux
- **Pourquoi certains rayons traditionnels restent ouvert et pas d'autres ?** L'ouverture des rayons traditionnels et à l'appréciation du directeur de magasin et du DR. Si ils jugent que les gestes barrières peuvent être appliqués, alors le rayon peut-être ouvert. **Point de vue de ma médecine du travail dans ce cas :** si les gestes barrières sont respectés, le rayon peut rester ouvert.
- **Quelle est la procédure quand il y a un salarié atteint de Covid-19 dans un magasin ?** Il faut d'abord délimiter le périmètre avec une enquête et désinfecter la zone de travail du collaborateur. Il est possible de fermer le magasin plus tôt. C'est une société spécialisé qui réalise la désinfection.

**Remarques:**

- Plexiglas trop opaque dans certains magasins (région Nord-est notamment)
- Certains magasins n'ont qu'un seul agent d'entretien, comment appliquer correctement le protocole de désinfection ?

Les clients Drive ne respectent pas toujours les gestes barrières : **Vos représentants CFTC** ont insistés sur le fait qu'avec le développement de l'activité des Drives liés à cette crise, il est important de protéger nos collaborateurs drive et sensibiliser nos clients car ceux-ci ne respectent pas toujours les gestes barrières.

**La direction s'engage** à faire un rappel national sur les gestes barrières, notamment en rappelant qu'il existe des fiches pratiques qu'il faut afficher dans les secteurs concernés. Un **E-learning** va être mis en place afin d'informer et de former sur les « bon gestes à adopter ».

**Vos représentants CFTC** demande à la direction une nouvelle réunion afin de présenter le projet de l'après 11 mai. Nous sommes dans l'attente d'une date.

Vos élus **CFTC**, Christelle Augusto, Muriel Szewczyk et Aurélie Quentin.